



Aidsa . Immeuble Chambre d'Agriculture Chemin de la Bretèque . CS 50934

76237 Bois Guillaume cédex.

TEL : 02 35 59 74 22 / e-mail : aidsa@aidsa.fr

Coordinateur formation et insertion en milieu agricole H/F

Temps plein et prise de poste le 1er avril (nous serons patienter si préavis)

Le contexte :

AIDSA est une ETTI créée en 1992 au sein d'un ensemble. La finalité de cet ensemble composé de 2 structures (AIDSA et ASA 76) est la promotion et le développement de l'emploi en secteur agricole sur les départements de la Seine -Maritime essentiellement et sur l'Eure.

AIDSA est une structure très saine financièrement et dispose de fonds propres suffisants pour mener à bien de nouveaux projets sur la durée.

Une équipe de 7 salariés permanents fait fonctionner l'ensemble. Un de nos collaborateurs a finalisé son projet de création d'activité d'élevage et accompagnera son remplaçant à ses nouvelles fonctions :

- Coordonner tout type de formation : courtes et longues
- Faire le lien entre les entreprises, exploitations agricoles, grandes entreprises de travaux publics, jardiniers et espaces verts
- Monter les dossiers et les suivre ainsi que leur financement
- Accompagner les candidat(e)s dans le parcours de formation et d'insertion
- Représenter l'association et présenter ses actions lors de permanences sur le territoire.
- effectuer suivi administratif afin de pérenniser les subventions
- Participer partiellement au suivi de la formation agricole agréée par la Région

CES MISSIONS demandent des qualités spécifiques :

- Forte capacité à lier les employeurs et les stagiaires dont le but reste d'intégrer ces entreprises de management de projet et d'équipe
- Capacité relationnelle et de diplomatie avec tous les acteurs de l'insertion

- Bonne connaissance de l'Insertion par l'Activité Économique
- Capacité de gestion et d'administratif
- S'avérer dynamique, punchy, avenant, collaboratif
- Impliqué dans le projet et désireux de travailler en équipe
- Forte autonomie dans les actions et ses déplacements sur le terrain

La connaissance des secteurs agricoles serait un plus mais non indispensable.

En revanche la connaissance de l'insertion et de la formation est indispensable.

Les conditions de travail :

- Lieu de travail : Bois Guillaume avec déplacements
- Salaire : rémunération sur demande (13eme mois et prime d'intéressement) ; des avantages supplémentaires sont à l'étude à l'heure actuelle.
- 35 h sur 5 jours : du lundi au vendredi
- Mise à disposition d'une voiture de service pour les déplacements

Adresse de candidature :

Par courrier à : Monsieur Le Président AIDSA, Immeuble Chambre d'Agriculture Chemin de la Bretèque CS 50934 76237 Bois Guillaume cédex.

Par mail : julie.lavisse@aidsa.fr et contact@conseil-recrutement.fr